

(19)



(11)

**EP 3 502 288 A1**

(12)

## **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:

**26.06.2019 Bulletin 2019/26**

(51) Int Cl.:

**C22C 14/00** (2006.01)

**C22C 27/02** (2006.01)

**G04B 17/06** (2006.01)

**G04B 17/22** (2006.01)

**G04B 43/00** (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17209686.9**

(22) Date de dépôt: **21.12.2017**

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB  
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO  
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

Etats d'extension désignés:

**BA ME**

Etats de validation désignés:

**MA MD TN**

(71) Demandeur: **Nivarox-FAR S.A.**

**2400 Le Locle (CH)**

(72) Inventeur: **CHARBON, Christian**

**2054 Chézard-St-Martin (CH)**

(74) Mandataire: **ICB SA**

**Faubourg de l'Hôpital, 3**

**2001 Neuchâtel (CH)**

## **(54) PROCÉDÉ DE FABRICATION D'UN RESSORT SPIRAL POUR MOUVEMENT D'HORLOGERIE**

(57) La présente invention concerne un procédé de fabrication d'un ressort spiral pour balancier en alliage de niobium et de titane qui comprend :

- une étape d'élaboration d'une ébauche dans un alliage de niobium et de titane constitué de :  
- niobium : balance à 100% en poids,  
- titane: entre 40 et 60% en poids,  
- traces d'éléments sélectionnés parmi le groupe constitué de O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, entre 0 et 1600 ppm en poids en individuel, avec cumul inférieur à 0.3% en poids,

- une étape de trempe de type  $\beta$  de ladite ébauche à un diamètre donné, de façon à ce que le titane dudit alliage soit essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 5% en volume,

- au moins une étape de déformation dudit alliage alternée avec au moins une étape de traitement thermique de sorte que l'alliage de niobium et de titane obtenu présente une limite élastique supérieure ou égale à 600 MPa et un module d'élasticité inférieur ou égal à 100 GPa, une étape d'estrapadage pour former le ressort-spiral étant effectuée avant la dernière étape de traitement thermique

- avant l'étape de déformation, une étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, d'une couche superficielle d'un matériau ductile tel que le cuivre pour faciliter la mise en forme sous forme de fil, l'épaisseur de la couche de matériau ductile déposée étant choisie de sorte que le rapport surface de matériau ductile/surface de l'alliage NbTi pour une section de fil donnée est inférieur à 1.

**Description**Domaine de l'invention

5 [0001] L'invention concerne un procédé de fabrication d'un ressort spiral destiné à équiper un balancier d'un mouvement d'horlogerie.

Arrière-plan de l'invention

10 [0002] La fabrication de ressorts spiraux pour l'horlogerie doit faire face à des contraintes souvent à première vue incompatibles :

- nécessité d'obtention d'une limite élastique élevée,
- facilité d'élaboration, notamment de tréfilage et de laminage,
- excellente tenue en fatigue,
- stabilité des performances dans le temps,
- faibles sections.

15 [0003] La réalisation de ressorts spiraux est en outre centrée sur le souci de la compensation thermique, de façon à garantir des performances chronométriques régulières. Il faut pour cela obtenir un coefficient thermoélastique proche de zéro. On recherche également à réaliser des ressorts spiraux présentant une sensibilité aux champs magnétiques limitée.

20 [0004] De nouveaux spiraux ont été développés à partir d'alliages de niobium et de titane. Toutefois, ces alliages posent des problèmes de collement et de grippage dans les filières d'étirage ou de tréfilage (diamant ou métal dur) et contre les rouleaux de laminage (métal dur ou acier), ce qui les rend quasiment impossibles à transformer en fils fins par les procédés standard utilisés par exemple pour l'acier.

25 [0005] Toute amélioration sur au moins l'un de ces points, et en particulier sur la facilité d'élaboration, notamment de tréfilage et de laminage, représente donc une avancée significative.

Résumé de l'invention

30 [0006] Un objet de la présente invention est de proposer un procédé de fabrication d'un ressort spiral destiné à équiper un balancier d'un mouvement d'horlogerie permettant de faciliter les déformations, et plus particulièrement d'obtenir un laminage aisément.

35 [0007] A cet effet, l'invention concerne un procédé de fabrication d'un ressort spiral destiné à équiper un balancier d'un mouvement d'horlogerie qui comprend :

- une étape d'élaboration d'une ébauche dans un alliage de niobium et de titane constitué de :
  - 40 - niobium : balance à 100% en poids,
  - titane: entre 40 et 60% en poids,
  - traces d'éléments sélectionnés parmi le groupe constitué de O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits éléments étant présent dans une quantité comprise entre 0 et 1600 ppm en poids, la quantité totale constituée par l'ensemble desdits éléments étant comprise entre 0% et 0.3% en poids,
- une étape de trempe de type  $\beta$  de ladite ébauche à un diamètre donné, de façon à ce que le titane dudit alliage soit essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$  (structure cubique centrée), la teneur en titane en phase  $\alpha$  (structure hexagonale compacte) étant inférieure ou égale à 5% en volume,
- au moins une étape de déformation dudit alliage alternée avec au moins une étape de traitement thermique de sorte que l'alliage de niobium et de titane obtenu présente une limite élastique supérieure ou égale à 600 MPa et un module d'élasticité inférieur ou égal à 100 GPa, une étape d'estrapadage pour former le ressort-spiral étant effectuée avant une dernière étape de traitement thermique.

45 [0008] Selon l'invention, le procédé comprend avant l'étape de déformation, une étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, d'une couche superficielle d'un matériau ductile choisi parmi le groupe comprenant le cuivre, le nickel, le cupronickel, le cupro-manganèse, l'or, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B, pour faciliter la mise en forme sous forme de fil, l'épaisseur de la couche de matériau ductile déposée étant choisie de sorte que le rapport surface de matériau ductile/surface de l'alliage NbTi pour une section de fil donnée est inférieur à 1, de préférence inférieur à 0.5,

et plus préférentiellement compris entre 0.01 et 0.4.

[0009] Un tel procédé de fabrication permet de faciliter la mise en forme sous forme de fil de l'ébauche en alliage NbTi, et plus spécifiquement de faciliter l'étirage, le tréfilage et le laminage.

## 5 Description détaillée des modes de réalisation préférés

[0010] L'invention concerne un procédé de fabrication d'un ressort spiral destiné à équiper un balancier d'un mouvement d'horlogerie et réalisé dans un alliage de type binaire comportant du niobium et du titane.

[0011] Pour réaliser ce ressort spiral, on utilise une ébauche dans un alliage de niobium et de titane constitué de :

- niobium : balance à 100% en poids,
- titane : entre 40 et 60% en poids,
- traces d'éléments sélectionnés parmi le groupe constitué de O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits éléments étant présent dans une quantité comprise entre 0 et 1600 ppm en poids, la quantité totale constituée par l'ensemble desdits éléments étant comprise entre 0% et 0.3% en poids,

et dans lequel le titane est essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 5% en volume.

[0012] La teneur en titane sous forme  $\alpha$  dans l'alliage de l'ébauche est de préférence inférieure ou égale à 2.5% en volume, voire voisine ou égale à 0.

[0013] D'une manière avantageuse, l'alliage utilisé dans la présente invention comprend entre 40 et 49% en poids de titane, de préférence entre 44 et 49% en poids de titane, et plus préférentiellement entre 46% et 48% en poids de titane, et de préférence ledit alliage comprend plus de 46.5% en poids de titane et ledit alliage comprend moins de 47.5% en poids de titane.

[0014] Si le taux de titane est trop élevé, il apparaît une phase martensitique entraînant des problèmes de fragilité de l'alliage lors de sa mise en oeuvre. Si le taux de niobium est trop élevé, l'alliage sera trop mou. La mise au point de l'invention a permis de déterminer un compromis, avec un optimum entre ces deux caractéristiques voisin de 47 % en poids de titane.

[0015] Aussi, plus particulièrement, la teneur en titane est supérieure ou égale à 46.5% en poids par rapport au total de la composition.

[0016] Plus particulièrement, la teneur en titane est inférieure ou égale à 47.5% en poids par rapport au total de la composition.

[0017] D'une manière particulièrement avantageuse, l'alliage NbTi utilisé dans la présente invention ne comprend pas d'autres éléments à l'exception d'éventuelles et inévitables traces. Cela permet d'éviter la formation de phases fragiles.

[0018] Plus particulièrement, la teneur en oxygène est inférieure ou égale à 0.10% en poids du total, voire encore inférieure ou égale à 0.085% en poids du total.

[0019] Plus particulièrement, la teneur en tantale est inférieure ou égale à 0.10% en poids du total.

[0020] Plus particulièrement, la teneur en carbone est inférieure ou égale à 0.04% en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.020% en poids du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0175% en poids du total.

[0021] Plus particulièrement, la teneur en fer est inférieure ou égale à 0.03% en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.025% en poids du total, voire encore inférieure ou égale à 0.020% en poids du total.

[0022] Plus particulièrement, la teneur en azote est inférieure ou égale à 0.02% en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.015% en poids du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0075% en poids du total.

[0023] Plus particulièrement, la teneur en hydrogène est inférieure ou égale à 0.01 % en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.0035% en poids du total, voire encore inférieure ou égale à 0.0005% en poids du total.

[0024] Plus particulièrement, la teneur en silicium est inférieure ou égale à 0.01% en poids du total.

[0025] Plus particulièrement, la teneur en nickel est inférieure ou égale à 0.01% en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.16% en poids du total.

[0026] Plus particulièrement, la teneur en matériau ductile, tel que le cuivre, dans l'alliage, est inférieure ou égale à 0.01% en poids du total, notamment inférieure ou égale à 0.005% en poids du total.

[0027] Plus particulièrement, la teneur en aluminium est inférieure ou égale à 0.01% en poids du total.

[0028] Le ressort spiral réalisé selon l'invention a une limite élastique supérieure ou égale à 600 MPa.

[0029] De manière avantageuse, ce ressort spiral a un module d'élasticité inférieur ou égal à 100 GPa, et de préférence compris entre 60 GPa et 80 GPa.

[0030] En outre le ressort spiral réalisé selon l'invention présente un coefficient thermoélastique, dit aussi CTE, lui permettant de garantir le maintien des performances chronométriques malgré la variation des températures d'utilisation d'une montre incorporant un tel ressort spiral.

[0031] Pour former un oscillateur chronométrique répondant aux conditions COSC, le CTE de l'alliage doit être proche

de zéro ( $\pm 10 \text{ ppm}/^\circ\text{C}$ ) pour obtenir un coefficient thermique de l'oscillateur égal à  $\pm 0.6 \text{ s}/\text{j}/^\circ\text{C}$ .

[0032] La formule qui lie le CTE de l'alliage et les coefficients de dilatation du spiral et du balancier est la suivante :

$$CT = \frac{dM}{dT} = \left( \frac{1}{2E} \frac{dE}{dT} - \beta + \frac{3}{2} \alpha \right) \times 86400 \frac{s}{j^\circ\text{C}}$$

[0033] Les variables M et T sont respectivement la marche et la température. E est le module de Young du ressort-spiral, et, dans cette formule, E,  $\beta$  et  $\alpha$  s'expriment en  $^\circ\text{C}^{-1}$ .

[0034] CT est le coefficient thermique de l'oscillateur, ( $1/E$ .  $dE/dT$ ) est le CTE de l'alliage spiral,  $\beta$  est le coefficient de dilatation du balancier et  $\alpha$  celui du spiral.

[0035] Un CTE et donc un CT adéquats sont facilement obtenus lors de la mise en oeuvre des différentes étapes du procédé de l'invention comme on le verra ci-dessous.

[0036] Conformément à la présente invention, le procédé de fabrication d'un ressort spiral en alliage de type binaire NbTi tel que défini ci-dessus, comprend:

- une étape d'élaboration d'une ébauche dans un alliage de niobium et de titane constitué de :
  - niobium : balance à 100% en poids,
  - titane: entre 40 et 60% en poids,
  - traces d'éléments sélectionnés parmi le groupe constitué de O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits éléments étant présent dans une quantité comprise entre 0 et 1600 ppm en poids, la quantité totale constituée par l'ensemble desdits éléments étant comprise entre 0% et 0.3% en poids,
- une étape de trempe de type  $\beta$  de ladite ébauche à un diamètre donné, de façon à ce que le titane dudit alliage soit essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 5% en volume,
- au moins une étape de déformation dudit alliage alternée avec au moins une étape de traitement thermique de sorte que l'alliage de niobium et de titane obtenu présente une limite élastique supérieure ou égale à 600 MPa et un module d'élasticité inférieur ou égal à 100 GPa, une étape d'estrapadage pour former le ressort-spiral étant effectuée avant la dernière étape de traitement thermique, cette dernière étape permettant de fixer la forme du spiral et d'ajuster le coefficient thermoélastique,
- et, avant l'étape de déformation, une étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, d'une couche superficielle d'un matériau ductile choisi parmi le groupe comprenant le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'or, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B, pour faciliter la mise en forme sous forme de fil, l'épaisseur de la couche de matériau ductile déposée étant choisie de sorte que le rapport surface de matériau ductile/surface de l'alliage NbTi pour une section de fil donnée est inférieur à 1, de préférence inférieur à 0.5, et plus préférentiellement compris entre 0.01 et 0.4.

[0037] Une telle épaisseur de matériau ductile, et notamment de cuivre, permet d'étirer, de tréfiler et de laminer aisément le matériau composite Cu/NbTi.

[0038] Le matériau ductile, de préférence du cuivre, est ainsi déposé à un moment donné pour faciliter la mise en forme du fil par étirage et tréfilage, de telle manière à ce qu'il en reste une épaisseur de préférence comprise entre 1 et 500 micromètres sur le fil au diamètre total de 0.2 à 1 millimètre.

[0039] L'apport de matériau ductile, notamment du cuivre, peut être galvanique, PVD ou CVD, ou bien mécanique, c'est alors une chemise ou un tube de matériau ductile tel que le cuivre qui est ajusté sur une barre d'alliage niobium-titane à un gros diamètre, puis qui est amincie au cours de la ou des étapes de déformation du barreau composite.

[0040] Selon une première variante, le procédé de l'invention peut comprendre, après l'étape de déformation, une étape d'élimination de ladite couche superficielle de matériau ductile. De préférence, le matériau ductile est éliminé une fois toutes les opérations de traitement de déformation effectuées, c'est-à-dire après le dernier laminage, avant l'estrapadage.

[0041] De préférence, le fil est débarrassé de sa couche de matériau ductile, tel que le cuivre, notamment par attaque chimique, avec une solution à base de cyanures ou à base d'acides, par exemple d'acide nitrique.

[0042] Selon une autre variante du procédé de l'invention, la couche superficielle de matériau ductile est conservée sur le ressort spiral, le coefficient thermoélastique de l'alliage de niobium et de titane étant adapté en conséquence de manière à compenser l'effet du matériau ductile. Comme on le verra ci-dessous, le coefficient thermoélastique de l'alliage de niobium et de titane peut être ajusté facilement en choisissant le taux de déformation et les traitements thermiques

appropriés. La couche superficielle de matériau ductile conservée permet d'obtenir une section finale de fil parfaitement régulière. Le matériau ductile peut être ici du cuivre ou de l'or, déposé par voie galvanique, PVD ou CVD.

[0043] Le procédé de l'invention peut en outre comprendre une étape de dépôt, sur la couche superficielle de matériau ductile conservée, d'une couche finale d'un matériau choisi parmi le groupe comprenant  $\text{Al}_2\text{O}_3$ ,  $\text{TiO}_2$ ,  $\text{SiO}_2$ ,  $\text{AlO}$ , par PVD ou CVD. On peut également prévoir une couche finale d'or déposée par flash d'or galvanique si l'or n'a pas déjà été utilisé comme matériau ductile de la couche superficielle. On peut aussi utiliser le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B pour la couche finale, pour autant que le matériau de la couche finale soit différent du matériau ductile de la couche superficielle.

[0044] Cette couche finale présente une épaisseur de  $0.1 \mu\text{m}$  à  $1 \mu\text{m}$  et permet de colorer le spiral ou d'obtenir une insensibilité au vieillissement climatique (température et humidité).

[0045] De préférence, l'étape de trempe  $\beta$  est un traitement de mise en solution, avec une durée comprise entre 5 minutes et 2 heures à une température comprise entre  $700^\circ\text{C}$  et  $1000^\circ\text{C}$ , sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.

[0046] Plus particulièrement encore, cette trempe bêta est un traitement de mise en solution, entre 5 minutes et 1 heure à  $800^\circ\text{C}$  sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.

[0047] De préférence, le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 1 heure et 80 heures, voire plus, de préférence entre 1 heure et 15 heures à une température comprise entre  $350^\circ\text{C}$  et  $700^\circ\text{C}$ . Plus préférentiellement, le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 5 heures et 10 heures à une température comprise entre  $350^\circ\text{C}$  et  $600^\circ\text{C}$ . Encore plus préférentiellement, le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 3 heures et 6 heures à une température comprise entre  $400^\circ\text{C}$  et  $500^\circ\text{C}$ .

[0048] Une étape de déformation désigne d'une manière globale un ou plusieurs traitements de déformation, qui peuvent comprendre le tréfilage et/ou le laminage. Le tréfilage peut nécessiter l'utilisation d'une ou plusieurs filières lors de la même étape de déformation ou lors de différentes étapes de déformation si nécessaire. Le tréfilage est réalisé jusqu'à l'obtention d'un fil de section ronde. Le laminage peut être effectué lors de la même étape de déformation que le tréfilage ou dans une autre étape de déformation ultérieure. Avantageusement, le dernier traitement de déformation appliqué à l'alliage est un laminage, de préférence à profil rectangulaire compatible avec la section d'entrée d'une broche d'estrapadage.

[0049] D'une manière particulièrement avantageuse, le taux de déformation total, le nombre de traitement thermique ainsi que les paramètres des traitements thermiques sont choisis pour obtenir un ressort spiral présentant un coefficient thermoélastique le plus proche possible de 0. Par ailleurs, en fonction du taux de déformation total, du nombre de traitement thermique et des paramètres des traitements thermiques, on obtient un alliage NbTi monophasé ou biphasé.

[0050] Plus particulièrement, selon une première variante, le nombre d'étapes de traitement thermique et de déformation est limité de sorte que l'alliage de niobium et de titane du ressort spiral obtenu conserve une structure dans laquelle le titane dudit alliage est essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$  (structure cubique centrée), la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 10% en volume, de préférence inférieure ou égale à 5% en volume, plus préférentiellement inférieure ou égale à 2.5% en volume.

[0051] De préférence, le taux de déformation total est compris entre 1 et 5, de préférence entre 2 et 5.

[0052] D'une manière particulièrement avantageuse, on utilise une ébauche dont les dimensions sont au plus proche des dimensions finales recherchées de manière à limiter le nombre d'étapes de traitement thermique et de déformation et conserver une structure essentiellement monophasée  $\beta$  de l'alliage NbTi. La structure finale de l'alliage NbTi du ressort spiral peut être différente de la structure initiale de l'ébauche, par exemple la teneur en titane sous forme  $\alpha$  peut avoir varié, l'essentiel étant que la structure finale de l'alliage NbTi du ressort spiral soit essentiellement monophasée, le titane dudit alliage étant essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 10% en volume, de préférence inférieure ou égale à 5% en volume, plus préférentiellement inférieure ou égale à 2.5% en volume. Dans l'alliage de l'ébauche après la trempe  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  est de préférence inférieure ou égale à 5% en volume, plus préférentiellement inférieure ou égale à 2.5% en volume, voire voisine ou égale à 0.

[0053] Ainsi, selon cette variante, on obtient un ressort spiral réalisé dans un alliage NbTi présentant une structure essentiellement monophasée sous forme de solution solide  $\beta$ -Nb-Ti, la teneur en titane sous forme  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 10% en volume.

[0054] De préférence, le procédé comprend une seule étape de déformation avec un taux de déformation compris entre 1 et 5, de préférence entre 2 et 5.

[0055] Ainsi, un procédé particulièrement préféré de l'invention comprend, après l'étape de trempe  $\beta$ , l'étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, de la couche superficielle de matériau ductile, une étape de déformation incluant un tréfilage au moyen de plusieurs filières puis un laminage, une étape d'estrapadage puis une dernière étape de traitement thermique (appelée fixage).

[0056] Le procédé de l'invention peut en outre comprendre au moins une étape de traitement thermique intermédiaire, de sorte que le procédé comprend par exemple après l'étape de trempe  $\beta$ , l'étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, de la couche superficielle de matériau ductile, une première étape de déformation, une étape de traitement thermique

intermédiaire, une seconde étape de déformation, l'étape d'estrappage puis une dernière étape de traitement thermique.

[0057] Plus le taux de déformation après la trempe  $\beta$  est élevé, plus le coefficient thermique CT est positif. Plus le matériau est recuit après la trempe  $\beta$ , dans la gamme de température adéquate, par les différents traitements thermiques, plus le coefficient thermique CT devient négatif. Un choix approprié du taux de déformation et des paramètres des traitements thermiques permet de ramener l'alliage NbTi monophasé à un CTE proche de zéro, ce qui est particulièrement favorable.

[0058] Selon une seconde variante, on applique une succession de séquences d'une étape de déformation alternée avec une étape de traitement thermique, jusqu'à l'obtention d'un alliage de niobium et de titane de structure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\beta$  (structure cubique centrée) et une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\alpha$  (structure hexagonale compacte), la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant supérieure à 10% en volume.

[0059] Pour obtenir une telle structure biphasée, il est nécessaire de précipiter une partie de la phase  $\alpha$  par des traitements thermiques, selon les paramètres indiqués ci-dessus, avec une forte déformation entre les traitements thermiques. De préférence, on applique toutefois des traitements thermiques plus longs que ceux utilisés pour obtenir un alliage de ressort monophasé, par exemple des traitements thermiques réalisés pendant une durée comprise entre 15 heures et 75 heures à une température comprise entre 350°C et 500°C. Par exemple on applique des traitements thermiques de 75h à 400h à 350°C, de 25h à 400°C ou de 18h à 480°C.

[0060] Dans cette seconde variante « biphasée », on utilise une ébauche qui présente, après la trempe  $\beta$  un diamètre beaucoup plus grand que celui de l'ébauche préparée pour la première variante « monophasée ». Ainsi, dans la seconde variante, on utilise par exemple une ébauche de 30 mm de diamètre après la trempe  $\beta$ , alors qu'on utilise, pour la première variante, une ébauche de 0.2 à 2.0 mm de diamètre après la trempe  $\beta$ .

[0061] De préférence, dans ces séquences couplées de déformation-traitement thermique, chaque déformation est effectuée avec un taux de déformation compris entre 1 et 5, le cumul global des déformations sur l'ensemble de ladite succession de séquences amenant un taux total de déformation compris entre 1 et 14.

[0062] Le taux de déformation répond à la formule classique  $21n(d_0/d)$ , où  $d_0$  est le diamètre de la dernière trempe bête ou de celui d'une étape de déformation, et  $d$  est le diamètre du fil écroui obtenu à l'étape de déformation suivante.

[0063] D'une manière avantageuse, le procédé comporte dans cette seconde variante entre trois et cinq séquences couplées de déformation-traitement thermique.

[0064] Plus particulièrement, la première séquence couplée de déformation-traitement thermique comporte une première déformation avec au moins 30 % de réduction de section.

[0065] Plus particulièrement, chaque séquence couplée de déformation-traitement thermique, autre que la première, comporte une déformation entre deux traitements thermiques avec au moins 25 % de réduction de section.

[0066] Dans cette seconde variante, l'alliage en phase  $\beta$  écroui présente un CT fortement positif, et la précipitation de la phase  $\alpha$  qui possède un CT fortement négatif, permet de ramener l'alliage biphasé à un CTE proche de zéro, ce qui est particulièrement favorable.

[0067] Le procédé de l'invention permet la réalisation, et plus particulièrement la mise en forme, d'un ressort spiral pour balancier en alliage de type niobium-titanium, typiquement à 47 % en poids de titane (40-60%), présentant une microstructure essentiellement monophasée de  $\beta$ -Nb-Ti dans laquelle le titane est sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$  ou une microstructure biphasée lamellaire très fine comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\beta$  et une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\alpha$ . Cet alliage présente des propriétés mécaniques élevées, en combinant une limite élastique très élevée, supérieure à 600 MPa, et un module d'élasticité très bas, de l'ordre de 60 Gpa à 80 GPa. Cette combinaison de propriétés convient bien pour un ressort spiral.

[0068] Un tel alliage est connu et utilisé pour la fabrication de supraconducteurs, tels qu'appareils d'imagerie par résonance magnétique, ou accélérateurs de particules, mais n'est pas utilisé en horlogerie.

[0069] Un alliage de type binaire comportant du niobium et du titane, du type sélectionné ci-dessus pour la mise en oeuvre de l'invention, présente également un effet similaire à celui de l'« Elinvar », avec un coefficient thermo-élastique pratiquement nul dans la plage de températures d'utilisation usuelle de montres, et apte à la fabrication de spiraux auto-compensateurs.

[0070] De plus, un tel alliage est paramagnétique.

[0071] La présente invention sera maintenant illustrée plus en détails par les exemples non limitatifs qui suivent.

[0072] Différents spiraux ont été fabriqués selon le procédé de l'invention à partir de différents fils de diamètre donné en alliage à base de niobium constitué de 53% en poids de niobium et de 47% en poids de titane monophasé (exemples 1 à 3) et biphasé (exemple 4) et recouverts d'une couche superficielle de cuivre de différentes épaisseurs, avant le tréfilage.

[0073] Puis les fils sont laminés à plat.

[0074] Les résultats sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Ex.	Diamètre total du fil (mm)	Diamètre section en NbTi (mm)	Epaisseur Cu ( $\mu\text{m}$ )	Surface NbTi ( $\text{mm}^2$ )	Surface cuivre ( $\text{mm}^2$ )	rapport surface Cu /surface NbTi	Laminage
1	0.1	0.086	7	0.0058	0.0020	0.35	Possible
2	0.232	0.2	16	0.0314	0.0108	0.34	Possible
3	0.312	0.2	56	0.0314	0.0450	1.4	Impossible
4	0.212	0.2	6	0.0314	0.0039	0.12	Possible

**[0075]** Ces exemples démontrent que seul un rapport surface de cuivre/surface de l'alliage NbTi pour une section de fil donnée inférieur à 1, de préférence inférieur à 0.5, et plus préférentiellement compris entre 0.01 et 0.4 permet de pouvoir laminer aisément le composite Cu/NbTi. L'épaisseur de cuivre est optimisée pour que la pointe, créée par limage ou par étirage à chaud) nécessaire à l'introduction du fil dans la filière lors de l'étirage ou du tréfilage soit recouverte de cuivre.

## Revendications

1. Procédé de fabrication d'un ressort spiral destiné à équiper un balancier d'un mouvement d'horlogerie, comprenant :

- une étape d'élaboration d'une ébauche dans un alliage de niobium et de titane constitué de :

- niobium : balance à 100% en poids,  
- titane: entre 40 et 60% en poids,  
- traces d'éléments sélectionnés parmi le groupe constitué de O, H, C, Fe, Ta, N, Ni, Si, Cu, Al, chacun desdits éléments étant présent dans une quantité comprise entre 0 et 1600 ppm en poids, la quantité totale constituée par l'ensemble desdits éléments étant comprise entre 0% et 0.3% en poids,

- une étape de trempe de type  $\beta$  de ladite ébauche à un diamètre donné, de façon à ce que le titane dudit alliage soit essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 5% en volume,

- au moins une étape de déformation dudit alliage alternée avec au moins une étape de traitement thermique de sorte que l'alliage de niobium et de titane obtenu présente une limite élastique supérieure ou égale à 600 MPa et un module d'élasticité inférieur ou égal à 100 GPa, une étape d'estrapadage pour former le ressort-spiral étant effectuée avant la dernière étape de traitement thermique,

**caractérisé en ce qu'il comprend**, avant l'étape de déformation, une étape de dépôt, sur l'ébauche en alliage, d'une couche superficielle d'un matériau ductile choisi parmi le groupe comprenant le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'or, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P et le nickel-bore Ni-B, pour faciliter la mise en forme sous forme de fil, l'épaisseur de la couche de matériau ductile déposée étant choisie de sorte que le rapport surface de matériau ductile/surface de l'alliage NbTi pour une section de fil donnée est inférieur à 1, de préférence inférieur à 0.5, et plus préférentiellement compris entre 0.01 et 0.4.

2. Procédé de fabrication selon la revendication 1, **caractérisé en ce qu'il comprend**, après l'étape de déformation, une étape d'élimination de ladite couche superficielle de matériau ductile.

3. Procédé de fabrication selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** la couche superficielle de matériau ductile est conservée, le coefficient thermoélastique de l'alliage de niobium et de titane étant adapté en conséquence.

4. Procédé de fabrication selon la revendication 3, **caractérisé en ce qu'il comprend** une étape de dépôt, sur la couche superficielle de matériau ductile conservée, d'une couche finale d'un matériau choisi parmi le groupe comprenant le cuivre, le nickel, le cupro-nickel, le cupro-manganèse, l'argent, le nickel-phosphore Ni-P, le nickel-bore Ni-B, l'or, choisis différents du matériau ductile de la couche superficielle, Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, TiO<sub>2</sub>, SiO<sub>2</sub> et AlO.

5. Procédé selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** l'étape de déformation comprend un

tréfilage et/ou un laminage.

6. Procédé selon la revendication 5, **caractérisé en ce que** le dernier traitement de déformation appliqué à l'alliage est un laminage.
7. Procédé selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le taux de déformation total, le nombre de traitement thermique ainsi que les paramètres des traitements thermiques sont choisis pour obtenir un ressort spiral présentant un coefficient thermoélastique le plus proche possible de 0.
8. Procédé de fabrication selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ladite étape de trempe  $\beta$  est un traitement de mise en solution, avec une durée comprise entre 5 minutes et 2 heures à une température comprise entre 700°C et 1000°C, sous vide, suivie d'un refroidissement sous gaz.
9. Procédé de fabrication selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 1 heure et 80 heures à une température comprise entre 350°C et 700°C.
10. Procédé de fabrication selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** le nombre d'étapes de traitement thermique et de déformation est limité de sorte que l'alliage de niobium et de titane du ressort spiral obtenu conserve une structure dans laquelle le titane dudit alliage est essentiellement sous forme de solution solide avec le niobium en phase  $\beta$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant inférieure ou égale à 10% en volume.
11. Procédé selon la revendication 10, **caractérisé en ce qu'il** comprend une seule étape de déformation avec un taux de déformation compris entre 1 et 5, de préférence entre 2 et 5.
12. Procédé selon l'une des revendications 10 à 11, **caractérisé en ce qu'il** comprend après l'étape de trempe  $\beta$ , une étape de déformation, une étape d'estrappadage et une étape de traitement thermique.
13. Procédé selon la revendication 12, **caractérisé en ce qu'il** comprend une étape de traitement thermique intermédiaire.
14. Procédé de fabrication selon l'une des revendications 10 à 13, **caractérisé en ce que** le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 5 heures et 10 heures à une température comprise entre 350°C et 600°C.
15. Procédé de fabrication selon la revendication 14, **caractérisé en ce que** le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 3 heures et 6 heures à une température comprise entre 400°C et 500°C.
16. Procédé de fabrication selon l'une des revendications 1 à 9, **caractérisé en ce qu'on** applique une succession de séquences d'une étape de déformation alternée avec une étape de traitement thermique, jusqu'à l'obtention d'un alliage de niobium et de titane de structure biphasée comprenant une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\beta$  et une solution solide de niobium avec du titane en phase  $\alpha$ , la teneur en titane en phase  $\alpha$  étant supérieure à 10% en volume.
17. Procédé de fabrication selon la revendication 16, **caractérisé en ce que** chaque déformation est effectuée avec un taux de déformation compris entre 1 et 5, le cumul global des déformations sur l'ensemble de ladite succession de séquences amenant un taux total de déformation compris entre 1 et 14.
18. Procédé de fabrication selon l'une des revendications 16 à 17, **caractérisé en ce que** le traitement thermique est réalisé pendant une durée comprise entre 15 heures et 75 heures à une température comprise entre 350°C et 500°C.

50

55



## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 17 20 9686

5

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
10	A WO 2005/045532 A2 (SEIKO EPSON CORP [JP]; HARA TATSUO [JP]; MIYATA KAZUMA [JP]) 19 mai 2005 (2005-05-19) * page 26, lignes 5-10; revendications 1,9 * * page 4, ligne 19 - page 8, ligne 7 * -----	1-18	INV. C22C14/00 C22C27/02 G04B17/06 G04B17/22 G04B43/00
15	A EP 1 083 243 A2 (TERUMO CORP [JP]; TOKUSEN KOGYO COMPANY LTD [JP]) 14 mars 2001 (2001-03-14) * abrégé; revendications 5,6 * * alinéas [0025] - [0030], [0060], [0168]; figures 1-4 *	1-18	
20	A GB 1 166 701 A (VACUUMSCHMELZE GMBH [DE]) 8 octobre 1969 (1969-10-08) * abrégé; revendications 1,2; figure 1 * * page 2, ligne 5 - page 4, ligne 41 * -----	1-18	
25	A EP 2 696 381 A1 (KOBE STEEL LTD [JP]) 12 février 2014 (2014-02-12) * abrégé; revendications 1-3 * * alinéas [0009], [0024], [0033] *	1-18	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
30	A GB 503 070 A (BRITISH THOMSON HOUSTON CO LTD) 30 mars 1939 (1939-03-30) * abrégé; revendications 1-7 *	1-3	C22C G04B
35	A EP 1 039 352 A1 (ROLEX MONTRES [CH]) 27 septembre 2000 (2000-09-27) * abrégé; revendications 1-7 * * alinéas [0022], [0023] *	1-18	
40	A JP H04 279212 A (SHINKO WIRE CO LTD) 5 octobre 1992 (1992-10-05) * alinéas [0009] - [0015], [0021]; revendications 1-5 *	1-3	
45			
50	1 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
	La Haye	29 juin 2018	Laeremans, Bart
	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
	X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention	
	Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
	A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande	
	O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons	
	P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 20 9686

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

29-06-2018

10	Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
15	WO 2005045532 A2	19-05-2005	EP 1627262 A2 JP 2005140674 A US 2007133355 A1 WO 2005045532 A2	22-02-2006 02-06-2005 14-06-2007 19-05-2005
20	EP 1083243 A2	14-03-2001	EP 1083243 A2 US 6402859 B1 US 2002174922 A1	14-03-2001 11-06-2002 28-11-2002
25	GB 1166701 A	08-10-1969	CH 485029 A DE 1558816 A1 GB 1166701 A NL 6707723 A	31-01-1970 09-03-1972 08-10-1969 11-12-1967
30	EP 2696381 A1	12-02-2014	EP 2696381 A1 JP 6247813 B2 JP 2014035860 A	12-02-2014 13-12-2017 24-02-2014
35	GB 503070 A	30-03-1939	AUCUN	
40	EP 1039352 A1	27-09-2000	CN 1268682 A DE 69911913 D1 DE 69911913 T2 EP 1039352 A1 HK 1027636 A1 JP 4824711 B2 JP 2000321371 A JP 2008145446 A SG 84578 A1 TW 430756 B	04-10-2000 13-11-2003 09-09-2004 27-09-2000 16-04-2004 30-11-2011 24-11-2000 26-06-2008 20-11-2001 21-04-2001
45	JP H04279212 A	05-10-1992	AUCUN	
50				
55				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82